

Belfort, le 17 septembre 2014



Le directeur académique des services
de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les directeurs
des écoles maternelles publiques du Territoire de Belfort

s/c Mesdames les inspectrices de l'éducation nationale
chargées des circonscriptions Belfort I, II et III

Secrétariat général

Objet : Consultation relative au projet de programme pour l'école maternelle

Affaire suivie par
Alex Bortolan

Téléphone
03 84 46 66 03

Télécopie
03 84 28 36 14

Courriel
alex.bortolan

@ac-besancon.fr
Adresse

4 place de la
Révolution Française
CS 60129
90003 BELFORT CEDEX

Conformément à la loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République, le Conseil supérieur des programmes (CSP) a publié, le 3 juillet 2014, sa proposition de programme pour la maternelle.

Le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche s'est engagé à organiser une large consultation des équipes pédagogiques et éducatives sur cette proposition.

Cette consultation s'organisera selon deux modalités :

- une participation individuelle via un questionnaire en ligne du 22 septembre au 18 octobre 2014 ;
- un temps de réflexion et d'échange collectif entre enseignants au sein de chaque école le mercredi 15 octobre 2014 matin ;

Concernant le questionnaire individuel, il sera accessible par un lien personnalisé adressé aux personnels sur leur messagerie académique.

Je rappelle à cet égard à l'ensemble des enseignants qu'une consultation régulière de leur messagerie professionnelle est requise : elle sera nécessaire dans le cadre des prochaines élections professionnelles et, d'une manière générale, ce canal sera désormais privilégié par mes services.

S'agissant de la demi-journée du 15 octobre, aucun cours ne sera organisé dans les écoles du département afin que l'ensemble des enseignants puisse participer à ce temps d'échanges.

Les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) pourront être associés à la réflexion, s'ils le souhaitent.

Je vous prie de bien vouloir informer les familles de ces dispositions dans les meilleurs délais. J'ai par ailleurs averti les maires qui modifieront en conséquence l'organisation du transport scolaire.

Le projet de programme pour la maternelle est téléchargeable à l'adresse suivante :
<http://www.education.gouv.fr/cid75495/le-conseil-superieur-des-programmes.html>

Un ensemble d'éléments utiles à l'appropriation du projet et à la conduite des échanges collectifs sera en outre prochainement disponible à l'adresse suivante : eduscol.education.fr/consultations-2014-2015



2 / 2

Par ailleurs, les enseignants exerçant en école maternelle pourront, à titre individuel, participer à la consultation sur le projet de socle commun de connaissances, de compétences et de culture, selon les mêmes modalités que pour la consultation relative au projet de programme de l'école maternelle, grâce au questionnaire en ligne.

Le projet de socle commun est également téléchargeable à l'adresse indiquée ci-dessus.

Les inspectrices de l'éducation nationale sont à votre disposition pour tout complément d'information.

Eugène KRANTZ